

La menace terroriste vient principalement de l'intérieur du territoire français

"Malgré le recul sur le terrain de Daesh, la propagande djihadiste demeure active avec l'envoi de tutoriels de modes opératoires qui ne se limitent pas à des attaques au couteau", explique Laurent Nuñez, le directeur général de la sécurité intérieure (DGSI).

Alors que les médias prédisent un retour massif de djihadistes français, Laurent Nuñez, le directeur général de la sécurité intérieure (DGSI), affirme que la menace terroriste vient principalement de l'intérieur du territoire français. "La menace est principalement le fait d'individus présents en France : soit de velléitaires qui ont été empêchés de se rendre en Syrie ou en Irak, soit de primo-terroristes qui peuvent passer à l'action sans qu'il y ait eu des signes avant-coureurs", explique-t-il, ajoutant que la DGSI ne s'attend pas "à une vague de retours massifs (moins d'une dizaine depuis janvier, contre 57 en 2015)".

La loi antiterroriste "permet d'agir dans l'urgence"

"Malgré le recul sur le terrain de Daesh, la propagande djihadiste demeure active avec l'envoi de tutoriels de modes opératoires qui ne se limitent pas à des attaques au couteau (voitures béliers, fabrication d'explosifs...). Gardons à l'esprit le scénario barcelonais: un groupe d'amis ou une fratrie, a priori inconnus des services, qui conspire en cercle fermé, sans contact avec des personnes radicalisées ou présentes sur zone, échappant ainsi à une détection", précise-t-il.

Laurent Nuñez se montre ainsi favorable à la nouvelle loi antiterroriste et estime qu'"elle permet d'agir dans l'urgence". "Les perquisitions administratives sous l'état d'urgence, renommées visites domiciliaires dans la nouvelle loi, sont indispensables et beaucoup plus ciblées que par le passé (...)". Il affirme également que ses services ont trouvé des éléments qui "ont permis de judiciaireiser et de neutraliser la menace" ainsi que d'"identifier des territoires français considérés comme sensibles, pour mettre en place des plans d'actions ciblées qui associeront l'ensemble des services de l'État sous l'autorité des préfets".